

bonne conduite, reviennent du collège ou de l'université, impropres à rien, après avoir coûté bien cher à leurs parents, et perdu leur innocence et leur santé ! Toutes les carrières leur seront fermées, ou si l'une d'elles leur est ouverte, ils ne font que végéter. Trop messieurs pour travailler avec leurs parents, ils passent le reste de leur vie dans le bataillon des déclassés. Quant à ceux qui réussissent dans leurs examens, combien arrivent à la fortune ou même simplement à l'aisance ? Si, par exception, il en est qui arrivent à une position enviable, ils l'ont payée cent fois avant d'entrer en possession.

Comment procèdent donc les parents qui ont un gain de sagesse et même de simple bon sens ? A mesure que l'un de leurs enfants arrive à l'âge de douze ou treize ans, ils voient quels sont ses talents, ses inclinations, sa vertu ; ils prient, ils consultent, et voient s'il y a lieu d'espérer d'en faire un bon prêtre, un bon médecin, un avocat ou un notaire ; et s'ils lui croient assez de caractère et de vertu pour pouvoir entrer dans ces carrières, et pour y vivre en fervent chrétien, ils le font étudier. Il en est qui font encore mieux, dans notre humble opinion. Ainsi, tout dernièrement, une excellente mère de famille nous disait en nous montrant un de ses enfants portant le capot d'écolier : "Après mûre réflexion, j'ai cru devoir lui faire commencer un cours d'études, parceque j'ai remarqué chez lui certains indices de vocation à la prêtrise. Je le suis de près, je prends des informations à bonne source, mais si, un jour ou l'autre, j'acquiesce la certitude qu'il n'a pas de vocation, je n'hésiterai pas à lui faire quitter cette voie pour apprendre un métier qui lui permettra de gagner honorablement son pain de chaque jour. Je ne tiens pas à en faire un professionnel, car je crains trop de lui préparer une existence misérable qui, de plus, mettra peut-être son salut en danger." On en pensera ce que l'on voudra ; quant à moi j'ai trouvé qu'elle raisonnait parfaitement bien. Le grand tort des parents, en semblable occurrence, est de ne pas consulter leur curé, qui se trompe assez rarement dans ses prévisions, parcequ'il a l'expérience et qu'il connaît mieux que les parents, le fond du caractère de leurs enfants. Un autre tort des parents, c'est aussi de ne pas tenir compte des avis des directeurs de la maison d'éducation à laquelle ils ont confié leurs enfants, lorsque ces derniers les préviennent que leurs sacrifices sont en pure perte. Le nombre en est pourtant grand ! On s'entête toujours par excès de confiance dans sa chère progéniture.

Quant à la vocation religieuse des filles, nous ne jugeons pas à propos d'en parler, parceque dans notre pays, grâce à Dieu, le